# logo du Conseil des arts du Canada Prix Ronald-J.-Thom de design architectural pour candidats en début de carrière

## Formulaire d’identification

Les renseignements inscrits sur le formulaire d’dentification ne seront pas transmis au comité d’évaluation.

### Identification du candidat

Indiquez si vous présentez une demande en tant que praticien individuel ou cabinet.

#### Praticien individuel (architecte ou professionnel de l’architecture)

Nom légal complet

Mme.  M.  Autre Année de naissance

Pseudonyme ou nom professionnel (le cas échéant)

Adresse complète

No de téléphone principal No de téléphone secondaire

Courriel Site web

Dans quelle langue préférez-vous communiquer avec le Conseil des arts ?  français  anglais

#### OU

#### Cabinet d’architectes (société spécialisée en architecture, en architecture de paysage ou en aménagement urbain)

Nom du cabinet (nom légal complet)

Personne responsable de la demande (nom légal complet)

Mme.  M.  Autre

Adresse complète

No de téléphone principal No de téléphone secondaire

Courriel Site web

Dans quelle langue préférez-vous communiquer avec le Conseil des arts ?  français  anglais

### Déclaration

Pour être admissible, vous devez confirmer tous les énoncés suivants :

Je suis citoyen canadien ou résident permanent du Canada, tel que défini par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (s’applique uniquement aux praticiens individuels);

J’ai lu attentivement les critères d’admissibilité au prix, qui sont énoncés dans les lignes directrices, et j’y satisfais (ou le cabinet que je représente y satisfait);

Je serai l’unique représentant du cabinet et j'informerai les autres participants du contenu et des résultats de cette demande (le cas échéant);

Je comprends qu’il m’incombe de m’informer de toutes les responsabilités déontologiques et légales pouvant s’appliquer et de les assumer, ainsi que des protocoles appropriés sur la propriété linguistique ou intellectuelle culturelle, s’il en est, et de les respecter;

Je m’engage à offrir des conditions de travail sécuritaires et favoriser un milieu de travail exempt de discrimination, de harcèlement et d’inconduite sexuelle;

* Je confirme que je me conforme (ou que mon cabinet se conforme) à toutes les lois municipales, provinciales ou territoriales applicables, y compris, mais sans s’y limiter, celles qui ont trait aux normes en matière d'emploi, à la santé et sécurité au travail et aux droits de la personne;

Je comprends que je ne peux recevoir (ou que mon cabinet ne peut recevoir) le paiement du prix jusqu’à ce que tous les rapports en retard pour les subventions et les prix du Conseil des arts soient soumis et approuvés.

J’accepte les conditions de ce prix et je conviens de respecter la décision du Conseil des arts;

Je comprends que le Conseil des arts du Canada est assujetti à la [*Loi sur l’accès à l’information*](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-1/index.html) et la [*Loi sur la protection des renseignements personnels*](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/TexteComplet.html);

J’ai l’autorisation de signer la demande au nom du cabinet (le cas échéant).

**Je confirme :**

* que je suis d’accord avec les déclarations ci-dessus.
* qu’à ma connaissance, les déclarations contenues dans ma demande sont exactes et complètes.

Nom Date

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire sont conservées dans le fichier de renseignements personnels correspondant au programme visé CAC ART 202. Les renseignements fournis sont protégés.

## Documents requis et documentation d’appui

### Documents requis

#### Description de la pratique (2 pages maximum)

Décrivez votre pratique, vos œuvres antérieures, votre intérêt pour le design architectural, leur rapport avec les arts, les métiers et les professions alliées, ainsi que vos contributions à une société plus équitable, diverse et inclusive ainsi qu’un environnement plus durable.

#### Curriculum vitae ou historique du cabinet (4 pages maximum)

Fournissez un curriculum vitae récent (pour les praticiens individuels) ou un historique du bureau. Inclure des renseignements sur la formation et les certifications professionnelles pertinentes, les réalisations, les publications et les prix obtenus.

#### Instructions

* Les fichiers doivent être en format : .pdf, .doc, .docx, .txt, .rtf.

N’utilisez pas de signe de ponctuation, d’espaces ni de caractères spéciaux dans les noms de fichiers, qui ne doivent pas comprendre plus de 45 caractères.

### Documentation d’appui

La documentation d’appui soumise sera conservée avec votre demande jusqu’à ce qu’elle soit supprimée en vertu de la politique de conservation du Conseil des arts.

Les membres du comité d’évaluation par les pairs ont comme consigne de visionner le plus de documents d’appui possible afin de prendre une décision éclairée.

#### Vous devez soumettre votre matériel d'appui numérique par courriel avec une pièce jointe ou avec un lien (les liens sont préférables).

#### Documentation d’appui requise

* 20 images numériques (maximum) et/ou

1 vidéo (maximum de 3 minutes)

Le matériel d’appui visuel doit documenter votre travail antérieur.

#### Instructions

* Nommez vos fichiers dans ce format : **01nomdufichier**
* Les numéros d’image doivent correspondre à ceux qui figurent dans les tableaux fournis.
* N’utilisez pas de signe de ponctuation, d’espaces ni de caractères spéciaux dans les noms de fichiers, qui ne doivent pas comprendre plus de 45 caractères.
* Testez votre matériel avant de le soumettre pour vous assurer qu’il fonctionne bien. C’est à vous qu’il incombe de veiller à ce que toute votre documentation parvienne au Conseil des arts intacte et dans un format approprié.

Nous n’acceptons pas les fichiers compressés tels que .zip, .rar, .7zip, htm, .html ou les fichiers exécutables tels que .exe, .com etc.

Les images doivent être :

* en format JPEG (.jpg, .jpeg)
* en mode couleur RVB

pas plus que 1,5 Mo

Les fichiers audiovisuels doivent être :

* compatibles avec VLC Media Player (pour en savoir plus, consultez le www.videolan.org/vlc/)
* d’un maximum de 60 images par seconde

d’une résolution maximale de 1 080p (ou format de l’image de 1 920 x 1 080)

Les liens

* Seul le matériel d’appui téléversé dans [SoundCloud](http://www.soundcloud.com/), [Vimeo](http://www.vimeo.com/) ou [YouTube](http://www.youtube.com/) est accepté.
* Les liens doivent mener directement à votre matériel d’appui et ne doivent exiger aucune autre navigation ni téléchargement de fichiers. Les URL doivent être accessibles pendant tout le processus d’évaluation.
* Le Conseil des arts ne peut être tenu responsable des liens qui ne fonctionnent pas.

### logo du Conseil des arts du Canada

# Prix Ronald-J.-Thom de design architectural pour candidats en début de carrière

## Formulaire de demande

Les renseignements que vous fournissez à partir de ce point seront transmis au comité d’évaluation par les pairs.

### Identification du candidat

Nom complet, pseudonyme ou nom professionnel (individu) ou nom du cabinet d’architecte

Ville et province / territoire

#### Description de la documentation d’appui

Fournissez l’information demandée dans les tableaux ci-dessous pour les images et la vidéo numériques que vous soumettez. Pour les œuvres créées dans le cadre d’une collaboration ou au sein d’un bureau professionnel, indiquez clairement le rôle que vous avez joué.

#### Images numériques

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| No | Nom de l’œuvre d’architecture | Créateur | Client ou propriétaire | Date |
| 01 |  |  |  |  |
| 02 |  |  |  |  |
| 03 |  |  |  |  |
| 04 |  |  |  |  |
| 05 |  |  |  |  |
| 06 |  |  |  |  |
| 07 |  |  |  |  |
| 08 |  |  |  |  |
| 09 |  |  |  |  |
| 10 |  |  |  |  |
| 11 |  |  |  |  |
| 12 |  |  |  |  |
| 13 |  |  |  |  |
| 14 |  |  |  |  |
| 15 |  |  |  |  |
| 16 |  |  |  |  |
| 17 |  |  |  |  |
| 18 |  |  |  |  |
| 19 |  |  |  |  |
| 20 |  |  |  |  |

#### Vidéo (le cas échéant)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom de l’œuvre d’architecture | Créateur | Année | Durée | Format |
|  |  |  |  |  |

## Liste de vérification

Utiliser cette liste pour confirmer que vous avez rempli toutes les sections pertinentes du formulaire et joint toute la documentation d’appui requise.

Vous devez joindre à votre demande la documentation et les renseignements suivants dans l’ordre où ils sont mentionnés.

#### Formulaire d’identification (confidentiel)

Déclaration

#### Formulaire de demande

* Identification du candidat
* Description de la documentation d’appui

#### Documents requis

* Description de la pratique (2 pages maximum)
* Curriculum vitae ou historique du cabinet (4 pages maximum)

#### Documentation d’appui

* Images numériques (20 images maximum)

Vidéo numérique (le cas échéant - 1 vidéo de 3 minutes maximum)

Envoyer votre formulaire de demande rempli, les documents requis et la documentation d’appui**en un seul courriel** à [prix-architecture@conseildesarts.ca](mailto:prix-architecture@conseildesarts.ca) au plus tard à 23 h 59 (heure locale) le jour de la date limite.

* Veuillez indiquer le nom du prix dans l’objet du courriel.
* La taille maximale du fichier, pièces jointes comprises, doit être de 25Mo.

Si vous ne recevez pas un courriel en l’espace de 3 jours ouvrables, veuillez nous contacter afin de confirmer que nous avons reçu votre candidature.

Les demandes incomplètes ou tardives ne seront pas évaluées.

## Auto-identification volontaire

Le Conseil des arts du Canada vous invite à remplir le présent formulaire d’auto-identification volontaire, qui nous aidera à déterminer dans quelle mesure nos programmes et services sont représentatifs des personnes et des communautés qu’on sert.

Ces données seront agrégées, puis utilisées à des fins d’analyse, de production de rapports, de recherche, d’évaluation et de mesure du rendement. Nous ne tenons pas compte de ces renseignements dans l’évaluation des demandes.

Veuillez noter que la réponse à ce formulaire est facultative.

Nous vous prions de remplir ce formulaire même si vous avez déjà fourni des renseignements auto-identificatoires sur le portail du Conseil des arts.

**Veuillez sélectionner tous les groupes applicables si vous faites partie d’un ou de plusieurs des groupes suivants en tant qu’individu, groupe ou organisme.**

**Note pour les groupes :** Votre groupe doit répondre aux critères suivants :

* Les membres du groupe appartiennent à un ou plusieurs des groupes énumérés ci-dessous.
* Les activités artistiques du groupe sont axées sur l’expression, les perspectives ou les expériences vécues d’un ou de plusieurs de ces groupes.

**Note pour les organismes :** Votre organisme doit répondre aux critères suivants :

* Le principal mandat de l’organisme est de créer, produire, distribuer ou recueillir les œuvres d’un ou de plusieurs groupes stratégiques ou d'offrir des ressources à un ou plusieurs des groupes énumérés ci-dessous. S’il s’agit d’un organisme des Premières Nations, inuit ou métis, son mandat principal est de promouvoir les pratiques artistiques et culturelles des communautés des Premières Nations, inuites ou métisses.
* Le conseil d’administration de l’organisme ou autre comité de gouvernance équivalent est constitué des personnes qui appartiennent à un ou plusieurs de ces groupes.
* L’organisme consacre la majorité de ses ressources humaines ou financières à un ou plusieurs de ces groupes.

Premières Nations, Inuit ou Métis

Communautés noires

Communautés racisées (groupes de diverses cultures)

Personnes originaires de l’Afrique, de l’Asie, de l’Amérique latine, de l’Asie occidentale, de l’Asie centrale ou des îles du Pacifique, ou dont l’ascendance est associée à un ou plusieurs de ces groupes, dont la communauté a historiquement été désavantagée et qui peuvent vivre de la discrimination fondée sur la couleur, la culture ou l’origine ethnique.

Communautés de personnes sourdes

Personnes ayant subi une perte auditive ou personnes malentendantes, sourdes oralistes, sourdes et aveugles ou devenues sourdes avec le temps, dont beaucoup s’identifient comme étant culturellement sourdes et ont en commun une langue des signes, des traditions, une histoire et des valeurs.

Communautés de personnes handicapées

Personnes ayant un handicap physique, une déficience intellectuelle, des troubles de santé mentale, une maladie chronique ou une neurodivergence et vivant de la discrimination et des préjudices. Un handicap peut être persistant, temporaire ou intermittent.

Communautés anglophones en situation minoritaire

Personnes anglophones au Québec.

Communautés francophones en situation minoritaire

Personnes francophones en dehors du Québec.

Communautés 2ELGBTQI+

Personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queers ou intersexes ainsi que les autres personnes de diverses identités sexuelles et de genre.

Communautés de personnes de diverses identités de genre

Personnes trans, non binaires, bispirituelles, de genre queer ou agenres ainsi que les autres personnes de diverses identités de genre.

Femmes

Jeunes

Personnes de moins de 35 ans.

Aucune de ces réponses

Je préfère ne pas répondre

#### Consentement à la diffusion de renseignements

1. Veuillez cocher **l’une** des options suivantes :

Je consens à ce que mes renseignements personnels soient communiqués à des ministères et à d’autres organismes gouvernementaux avec qui le Conseil des arts du Canada a conclu une entente d’échange de données.

Je refuse que mes renseignements personnels soient communiqués à des ministères et à d’autres organismes gouvernementaux avec qui le Conseil des arts du Canada a conclu une entente d’échange de données.

**Je confirme les énoncés suivants :**

Je comprends que les renseignements personnels que j’ai fournis ici serviront uniquement aux fins stipulées dans ce formulaire et dans l’[Énoncé de confidentialité](https://conseildesarts.ca/a-propos/responsabilite-publique/enonce-de-confidentialite) du Conseil des arts.

Ces renseignements sont exacts et complets.

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels recueillis avec ce formulaire sont utilisés pour déterminer dans quelle mesure nos programmes et services sont représentatifs des personnes et des communautés qu’on sert. Ces renseignements sont recueillis selon les dispositions du paragraphe 8(1) de la [*Loi sur le Conseil des Arts du Canada*](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-2/TexteComplet.html). Les renseignements personnels conservés par le Conseil des arts du Canada à votre sujet sont protégés par la [*Loi sur la protection des renseignements personnels*](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-21/index.html). Vous pouvez demander à les consulter et à ce qu’ils soient corrigés, et déposer une plainte au [Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](https://www.priv.gc.ca/fr/) par rapport à la compilation et à la gestion de ces renseignements par le Conseil. Ces renseignements sont conservés dans le fichier de renseignements personnels [CAC PPU 203](https://conseildesarts.ca/a-propos/responsabilite-publique/info-source).

Si vous souhaitez accéder à vos renseignements personnels ou y apporter des corrections, veuillez contacter la coordonnatrice de l’accès à l’information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) par courriel, au [atip-aiprp@conseildesarts.ca](mailto:atip-aiprp@conseildesarts.ca), ou par téléphone, au 1-800-263-5588 ou au 613-566-4414 (poste 4015).

### Questions

Pour toute question, veuillez communiquer avec l’équipe responsable des prix [(prix@conseildesarts.ca)](mailto:(prix@conseildesarts.ca)) ou au 1-800-263-5588. Les personnes sourdes ou malentendantes et celles qui utilisent un ATS peuvent communiquer avec nous à l’aide du service de transmission de messages ou du service IP de leur choix. Le Conseil accepte aussi les appels utilisant un service de relais vidéo. Pour en savoir plus, consultez la page de SRV Canada (<https://srvcanadavrs.ca/fr/>).

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire sont conservées dans le [fichier de renseignements personnels](https://conseildesarts.ca/a-propos/responsabilite-publique/info-source) CAC PPU 020 et CAC PPU 203. Protégé B lorsque rempli.